ASSOCIATION ESPACE MEDIATION

2, Avenue d'Italie

35200 RENNES

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

SOMMAIRE

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels**

- **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées.**

ASSOCIATION ESPACE MEDIATION
2, Avenue d'Italie
35200 RENNES

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

igbb
Sarl Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

ASSOCIATION ESPACE MEDIATION
2, Avenue d'Italie
35200 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le bureau de votre association en date du 2 mars 2017 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de L'ASSOCIATION ESPACE MEDIATION établis en Euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons été nommé en date du 2 mars 2017. Nous n'avons pu mener toutes nos diligences sur l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en particulier les circularisations des tiers.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Nous vous informons que nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 23 mars 2017

Isabelle GAUDUCHEAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 839	942	2 897	3 666	769-	20.98-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	3 839	942	2 897	3 666	769-	20.98-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	550		550	500	50	10.00
	Autres créances	36 525		36 525	36 452	73	0.20
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	56 296		56 296	51 961	4 336	8.34
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	356		356		356	
	Total III	93 727		93 727	88 912	4 815	5.42
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	97 566	942	96 624	92 578	4 046	4.37

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	600	600		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	62 629	70 518	7 890-	11.19-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	3 048-	3 371	6 419-	190.40-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	60 181	74 490	14 309-	19.21-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	671		671	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	671		671	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 997	2 245	248-	11.04-
	Dettes fiscales et sociales	33 775	13 744	20 031	145.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		2 100	2 100-	100.00-
	Total IV	35 772	18 089	17 683	97.76
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	96 624	92 578	4 046	4.37

(1) Dont à plus d'un an — 35 772 — 15 989
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	162 593	147 290	15 302	10.39
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	33 952	20 421	13 531	66.26
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 000		2 000	
Collectes				
Cotisations	260	280	20-	7.14-
Autres produits	399	460	61-	13.34-
Total I	199 203	168 452	30 752	18.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	45 664	33 165	12 499	37.69
Impôts, taxes et versements assimilés	1 705	511	1 194	233.81
Salaires et traitements	109 052	91 961	17 092	18.59
Charges sociales	44 952	42 322	2 630	6.21
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	769	173	596	344.51
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	671		671	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	0		0	
Total II	202 812	168 131	34 682	20.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 609-	321	3 930-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	476	683	208-	30.40-
Total V	476	683	208-	30.40-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	476	683	208-	30.40-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 133-	1 004	4 137-	412.12-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	506	1 369	863-	63.06-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 408	1 408-	100.00-
Total VII	506	2 777	2 271-	81.79-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	420	410	11	2.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	420	410	11	2.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	86	2 368	2 282-	96.38-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	200 185	171 912	28 273	16.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	203 232	168 540	34 692	20.58
Solde intermédiaire	3 048-	3 371	6 419-	190.40-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	3 048-	3 371	6 419-	190.40-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable des associations, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Inscription au 31/12/2016 d'une provision pour congés payés et d'une provision pour charges sociales sur congés payés.
Les provisions qui auraient du être inscrites au 31/12/2015 sont de 7.930 € pour les salaires bruts et 3.331 € pour les cotisations sociales patronales, soit 11.261 € au total. Elles ont été imputées sur le report à nouveau créditeur, compensant ainsi l'impact qu'aurait eu l'application de la même méthode sur les exercices précédents.

- Inscription à compter de 2016 d'une provion pour indemnité de fin de carrière (671 € au 31/12/2016).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 839		
TOTAL	3 839		
TOTAL GENERAL	3 839		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 839	3 839
TOTAL			3 839	3 839
TOTAL GENERAL			3 839	3 839

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	173	769		942
TOTAL	173	769		942
TOTAL GENERAL	173	769		942

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	769				
TOTAL	769				
TOTAL GENERAL	769				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		671			671
TOTAL		671			671
TOTAL GENERAL		671			671
Dont dotations et reprises d'exploitation		671			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	550	550	
Personnel et comptes rattachés	204	204	
Débiteurs divers	36 321	36 321	
Charges constatées d'avance	356	356	
TOTAL	37 431	37 431	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 997	1 997		
Personnel et comptes rattachés	7 828	7 828		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 947	25 947		
TOTAL	35 772	35 772		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	36 321
Total	36 321

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964
Dettes fiscales et sociales	11 130
Total	12 094

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	356
Total	356

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ASSOCIATION ESPACE MEDIATION
2, Avenue d'Italie
35200 RENNES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

igbb
Sarl Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

ASSOCIATION ESPACE MEDIATION

2, Avenue d'Italie

35200 RENNES

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Rennes, le 23 mars 2017

Isabelle GAUDUCHEAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes